



EPAGE du bassin *Viaur*

Proximité
Mitigé
Prise-de-conscience
Environnement
Accompagnement
Méconnaissance
Eau
Économie
Intéressant
Rencontre
Agriculture

Le Pat en trois mots, selon les agriculteurs, les élus et les partenaires

PAT Jaoul :

Retour sur 5 ans d'actions

Une démarche concertée

Entre 2016 et 2020, un Plan d'Actions Territorial (PAT) a été mis en place sur le bassin versant du Jaoul. Co-construit avec les acteurs du territoire, l'objectif principal était de reconquérir le bon état des masses d'eau du Jaoul et du Vernhou et de préserver les espèces patrimoniales. Ces 5 années d'actions devaient permettre de déclencher une prise de conscience pour progressivement accompagner un changement de pratiques.

Un territoire rural de polyculture élevage

- 1 bassin versant d'une superficie totale de 68,61 km² étendu sur 5 communes
- 2 sous-bassins : le Jaoul, aussi appelé Rayet (longueur 23,1 km) et son affluent le Vernhou (14,5 km)
- 67 % des surfaces dédiées à l'agriculture (SAU = 4 622 ha)
- 94 sièges d'exploitations dont 64 % en bovin viande
- Contexte à risque pour l'érosion : forte pente sur 64 % du territoire & précipitations annuelles importantes (1100 mm)
- Terre naturellement sensible à l'érosion : 56 % de la surface totale du bassin versant classé à risque d'érosion



L'état des lieux fait ressortir :

- Des pressions agricoles et domestiques
- La présence de 2 espèces remarquables : la moule perlière (*margaritifera margaritifera*) et l'écrevisse à pattes blanches (*austropotamobius pallipes*)

Enjeux & objectifs

Limiter et réduire les pressions agricoles et domestiques dans l'objectif de
« Reconquérir le bon état des masses d'eau du Jaoul et du Vernhou et préserver les espèces patrimoniales »

Le Bilan des actions du programme

De la sensibilisation

- 16 bulletins d'informations (lettres Agri Viaur, du PAT, fiches techniques, guide technique)
- 22 journées collectives (ateliers du Jaoul, journées techniques, formations, rencontres)
- 6 parcelles d'observations (orge d'hiver et maïs ensilage, date d'apport d'azote et utilisation d'engrais azoté soufrés sur prairies, apport d'azote sur légumineuses)
- 20 analyses (12 analyses d'effluents d'élevage et 8 analyses de sol)
- 1 opération de sensibilisation auprès des scolaires (1 classe de primaire)



Rencontre collective - observation d'une parcelle

Des actions relatives à l'assainissement mise en place avec les communes

→ Rieupeyroux et La Capelle-Bleys

Des investissements

- 4 acquisitions :
 - o 1 broyeur de prairie déporté
 - o 1 sécateur hydraulique
 - o 1 broyeur d'accotement
 - o 1 débroussailluse polyvalente

Des aménagements

- 9,8 km de travaux de mise en défens des berges (clôtures...)
- 40 points d'abreuvements et traversées de cours d'eau (17 bacs abreuvements, 12 passages empierrés, 7 descentes aménagées, 2 passerelles)
- 1,07 km de haies plantées dont 728 ml de haie simple et 347 ml de haie double (meilleure efficacité contre érosion)



Descente aménagée

Des accompagnements individuels

- 47 diagnostics agroenvironnementaux (soit 55 % de la SAU totale diagnostiquée)
- 16 diagnostics bâtiments
- 12 diagnostics érosion - bocage (soit 39 % de la surface à risque diagnostiquée)
- 6 diagnostics forestiers (soit 2 % de l'étendue forestière diagnostiquée)
- 18 agriculteurs engagés en suivi agronomique (soit 22 % de la SAU totale)

Des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)

- 128,25 ha engagés dans des MAEC visant à limiter les pollutions diffuses et préserver les zones humides
- 173,95 ha engagés dans des MAEC visant à réduire l'érosion
- 4,9 km de haies engagés dans des MAEC visant à réduire l'érosion

→ Au total 67 contrats souscrits pour 23 exploitants (soit 25% des exploitants du bassin versant)

Dimension technique

Des changements de pratiques identifiés

Enquête réalisée auprès d'un échantillon de 18 exploitants (soit 20% des agriculteurs du bassin versant)

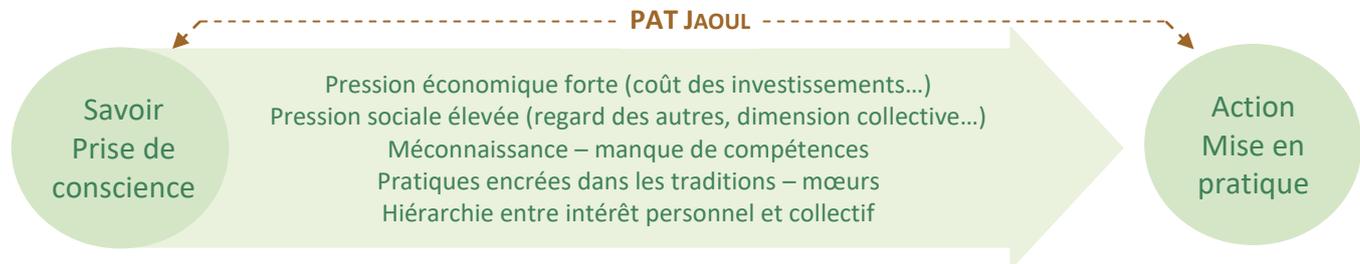
- Réduction du phénomène d'érosion :
 - o Aucune exploitation avec des sols nus l'hiver
 - o Des surfaces labourées en baisse (- 33%)
 - o Maintien de sols sensibles en herbe
- Amélioration de l'autonomie fourragère :
 - o Baisse du maïs (- 1%)
 - o Diminution du chargement UGB/SFP (- 0,2)
 - o Tendance à la hausse des rotations longue durée
- Des surfaces mieux épandues (+7 % de SAU (SAMO/SPE))
- 6 exploitants ont mis en place des dispositifs d'abreuvement supprimant l'accès direct des animaux au cours d'eau
- Meilleure compréhension de l'intérêt des zones humides
- Évolution des pratiques d'entretiens des haies et des clôtures



Pont en pierre

Dimension sociologique – Une prise de conscience considérable

En sociologie, la **prise de conscience** constitue l'étape préalable au **passage à l'action**. Entre ses deux étapes il existe un point de bascule influencé par de multiples facteurs. De fait, le passage **du savoir à la mise en pratique** constitue un processus complexe. Le PAT a permis d'enclencher et/ou d'accompagner ce processus par la sensibilisation, l'accompagnement technique ou encore l'accompagnement financier.



Les traditions et les habitudes évoluent. De plus, la profession, au-delà des fonctions nourricières et économiques, intègre de nouvelles dimensions : sociales, environnementales et paysagères. Globalement, la prise de conscience a tendance à se généraliser mais les résistances précédemment évoquées ralentissent le passage à l'action.

« Ça fait partie d'un écosystème qui est intéressant à conserver »

« L'eau c'est la vie »

« Moi je suis assez content de pouvoir expliquer à mes copains [...] que le ruisseau qui coule en dessous de chez moi fait partie des 10 ruisseaux en France où il y a des moules perlières et que c'est signe d'une très grande qualité d'eau »

« Les gens prennent conscience que c'est la nature qui nous permet d'être sur terre »

« Travailler avec du vivant demande d'être nous même vivants »

Concernant les espèces d'intérêt communautaire, le PAT a permis de mettre en lumière la moule perlière. Pour une majorité, c'est la découverte d'un patrimoine important à préserver car il contribue à la richesse de la biodiversité et constitue un indicateur de qualité de l'eau non négligeable. Certains échanges évoquent même une certaine fierté et le souhait de pouvoir transmettre cet héritage vivant.

La question des milieux

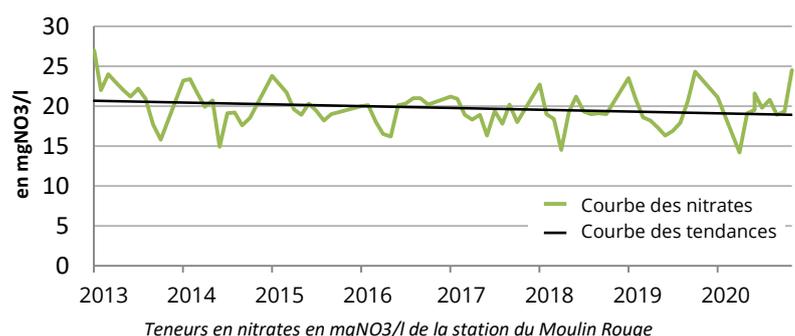
Gestion des « imprévus »

Le 6 juillet 2016, une importante pollution s'est répandue dans le Bourgnounet (affluent du Jaoul). Une poche de stockage d'effluents agricoles s'est vidée, laissant s'écouler aux alentours de 50 mètres cubes de lisiers. Cet incident a provoqué une mortalité piscicole sur une distance d'environ 10 km (compte rendu de la pêche électrique de sauvetage sur le Jaoul et le Bourgnounet le 01/08/2017). Il est important de souligner que cette pollution est survenue 6 mois après le lancement du PAT. Aussi, les résultats doivent inclure et prendre en considération cet incident.



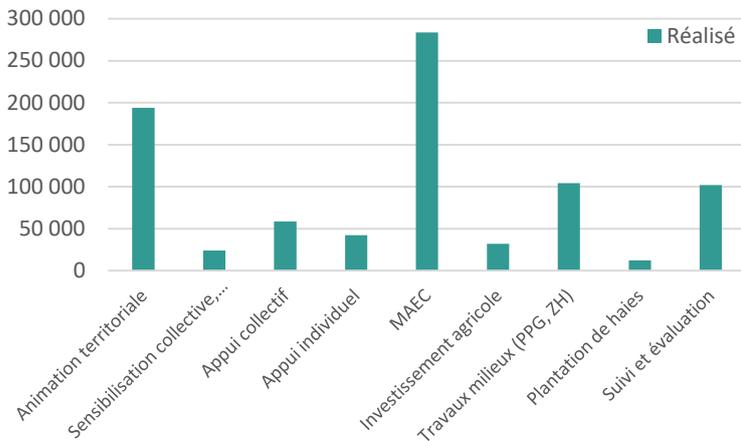
Qualité de l'eau

A savoir, les données étudiées s'étendent à la durée du programme (5 ans). A l'échelle d'un écosystème cette durée est très courte et ne permet pas de changement significatif. Toutefois, les chiffres disponibles permettent d'observer une tendance encourageante. Sur la courbe suivante nous pouvons observer une légère diminution des teneurs en eau des nitrates. Pour rappel, au-delà d'une concentration supérieure à 5 mg/l la moule perlière ne peut pas se reproduire.

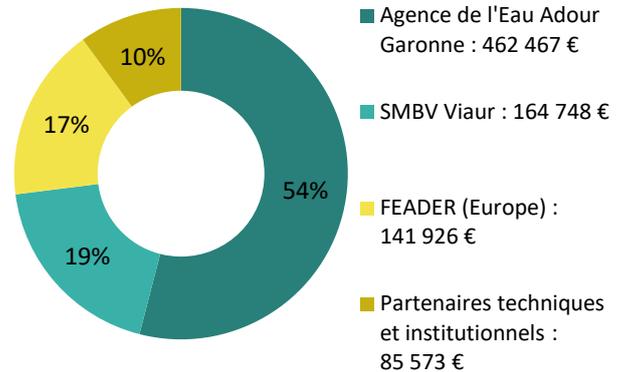


Le bilan financier

Le montant des dépenses réalisées s'élève à 854 084,20 €.



Répartition des dépenses selon le type d'opérations



Partenaires techniques et institutionnels : Adasea d'Oc, CA12, Arbres Haies et Paysages, FD Pêche, FD CUMA, DDT, OFB

Participation financière

Ce qu'il faut retenir...

Le programme s'est traduit pour certains comme un rappel, pour d'autres comme un apprentissage. La prise de conscience est enclenchée et les divers acteurs du territoire mesurent l'importance de préserver les ressources naturelles et les espèces remarquables. Les actions ont porté leurs fruits et ont permis le début d'évolutions dans les pratiques agricoles.

Le PAT, une graine en train de germer dans les esprits...



Et après ??

Pour finaliser l'évaluation du PAT, un état des lieux des milieux est en cours de réalisation par la fédération de pêche. Ce dernier doit permettre d'étudier les données de colmatage (ensablement), de dresser un état des lieux piscicole, d'étudier la thermie (température de l'eau) afin de les intégrer au bilan et de proposer une analyse complète. Avec la volonté de poursuivre l'accompagnement, dans la continuité du PAT, le syndicat du Viaur souhaite proposer une journée technique collective par an sur le bassin versant du Jaoul. Les acteurs de ce territoire pourront ainsi bénéficier d'un suivi régulier. A noter que la prochaine rencontre aura pour objectif de présenter, de manière plus détaillée, les résultats de ces 5 années d'actions.



EPAGE VIAUR

10, cité du Paradis – 12800 Naucelle
Tél. 05 65 71 12 64
contact@epage-viaur.com

Avec la participation de



Et des communautés de communes du bassin du Viaur

Conception et réalisation :
EPAGE Viaur
Crédit photo :
EPAGE Viaur
Rédaction :
Camille PRAT
Impression :
Groupe Burlat Rodez
01/2021 – ISO 14001
Imprimé sur du papier
100% recyclé.